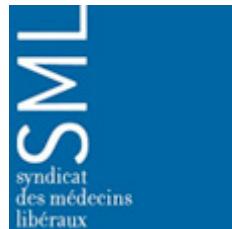


Communiqué de presse



Convention médicale : la CSMF, le SML et MG France rappellent le CNOM à l'ordre

Comme il l'avait malheureusement fait avec la médecine de groupe, la contraception, puis la médicalisation de l'IVG, puis la substitution médicalisée aux opiacés, puis le médecin traitant... le Conseil National de l'Ordre des Médecins a pris des positions sur la nouvelle convention médicale qui vont au delà d'une analyse déontologique, qui reste cependant nécessaire.

Oui il y a dans cette convention des ambitions réformistes, esquissées et qui demanderont à être approfondies.

Oui cette convention comporte le projet de rénover les modes de rémunérations et d'introduire des objectifs de santé publique dont les médecins doivent se préoccuper faute de quoi l'indigence actuelle en santé publique perdurera.

Quant aux imperfections de ce texte, faut-il rappeler au CNOM qu'il est le résultat d'un double compromis entre syndicats médicaux d'une part, et avec l'assurance maladie, d'autre part, il est donc forcément imparfait.

En conséquence, les syndicats signataires, la CSMF, le SML et MG France, dénoncent vigoureusement les prises de position outrancières du Conseil National de l'Ordre des Médecins, en particulier de sa section « exercice professionnel », concernant le contenu de cette nouvelle convention médicale, mais aussi concernant l'action et la représentativité des syndicats médicaux.

S'il est bien prévu que le CNOM soit consulté sur la compatibilité déontologique de la convention, celui-ci outrepasse clairement ses prérogatives en formulant un jugement de valeur sur les mesures contenues dans le texte.

La CSMF, le SML et MG France stigmatisent l'attitude irresponsable du CNOM qui sème la confusion tant auprès des médecins que des patients.

En particulier, les assertions rapportées dans les colonnes du Quotidien du Médecin du 4 octobre concernant les évolutions de la rémunération des médecins, les refus de soins, l'informatisation des cabinets et la formation démontrent soit une mauvaise lecture, soit une profonde incompréhension d'orientations partagées par une très large majorité de médecins libéraux, soit une volonté manifeste de faire du mauvais syndicalisme.

Il est, de plus, permis de s'interroger sur l'existence d'un possible conflit d'intérêts concernant le CNOM, dans la mesure où celui-ci semble regretter que les mesures proposées par la mission chargée de « la définition d'un nouveau modèle de la médecine libérale » conduite par son président n'aient pas été retenues par les syndicats signataires et l'Assurance-Maladie.

La CSMF, le SML et MG France, qui représentent 70 % des médecins généralistes et 80% des médecins spécialistes, demandent solennellement au Conseil National de l'Ordre des Médecins de rester strictement dans les missions qui sont les siennes afin d'éviter un mélange des genres que la profession ne lui pardonnerait pas.

A Paris, le 05 octobre 2011

MG France
Claude LEICHER
Président
Tél : 06 25 20 01 88

CSMF
Confédération des Syndicats
Médicaux Français
Michel CHASSANG
Président
Tél : 01 43 18 88 01

SML
Syndicat des Médecins
Libéraux
Christian JEAMBRUN
Président
Tél : 01 69 02 16 50